

UNE ANNEE DE CATASTROPHES

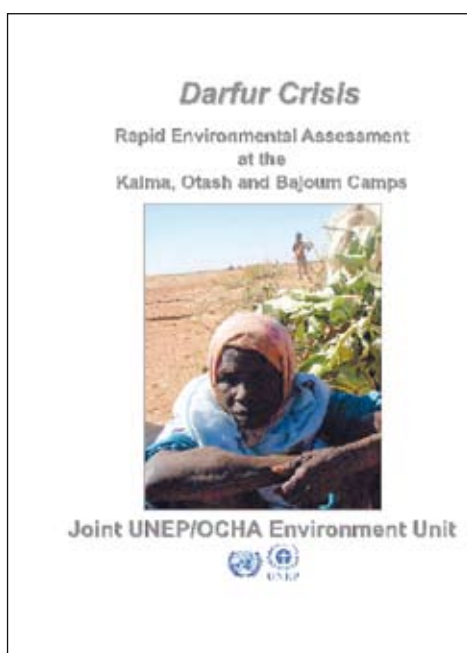
Pour un trop grand nombre, 2005 restera une année de catastrophes. Autour de l'océan Indien, les communautés et les gouvernements se sont employés à reconstruire après le séisme du 26 décembre 2004, mesurant plus de 9,1 sur l'échelle de Richter, et le tsunami qui a suivi et qui a coûté la vie à plus de 250 000 personnes dans douze pays. En août, des ouragans ont balayé la côte du Golfe du Mexique aux Etats-Unis, faisant plus de 1 000 morts et des milliards de dollars de dégâts. En octobre, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,6 a secoué l'Asie du Sud, coûtant la vie à plus de 70 000 personnes, surtout au Pakistan, où des millions d'habitants restent exposés aux rigueurs de l'hiver. Parmi les autres catastrophes, on citera des inondations en Suisse, un déversement chimique en Chine et des invasions de criquets en Afrique. Tous ces événements ont eu de lourdes conséquences sur la vie et les moyens d'existence des populations.

Les catastrophes qui ont jalonné l'année ont illustré de façon spectaculaire le rôle de l'environnement, et de la gestion de l'environnement, dans la réponse aux catastrophes, la reconstruction ultérieure et la réduction des risques, en particulier dans les pays en développement où les communautés touchées

dépendent souvent fortement des ressources naturelles pour leur survie. Tout au long de 2005, le PNUE a aidé les pays à faire face aux aspects des catastrophes touchant l'environnement, associant à cet effet activités d'évaluation, assistance technique, services consultatifs, renforcement des capacités, constitution de réseaux et projets pilotes.

En janvier, les gouvernements nationaux, les organismes des Nations Unies et les représentants de la société civile se sont réunis à l'occasion de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue à Kobé (au Japon) et au cours de laquelle ils sont convenus du Cadre d'action de Hyogo, stratégie globale pour la réduction des risques de catastrophe d'ici à 2015. A la Conférence de Kobé, le PNUE a souligné le lien entre la gestion de l'environnement et l'importance des écosystèmes pour l'atténuation des risques. Il a aussi convenu de mettre au point un programme mondial sur la gestion de l'environnement et les catastrophes naturelles, en association avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles de l'ONU. En outre, les deux organisations, en collaboration avec le PNUD et l'Union africaine, ont organisé à Addis Abeba, du 5 au 7 décembre 2005, une réunion des ministres africains chargés de la gestion des catastrophes, afin d'améliorer la coopération entre les pays africains dans le domaine de la prévention des catastrophes.

La communauté internationale a aussi cherché en 2005 à élaborer des approches plus systématiques en matière de relèvement après les catastrophes. Les nouveaux mécanismes auxquels le PNUD a contribué sont notamment le Programme international de relèvement et la planification en vue d'activités de relèvement dès la première heure du Comité permanent interorganisations, mécanisme essentiel de coordination entre les organismes engageant des actions humanitaires pour répondre à des situations d'urgence complexes et majeures. Au Pakistan, le PNUD a travaillé en étroite coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations nationales et internationales pour mettre au point les composantes environnementales du Cadre de relèvement rapide. Ce cadre, le premier de ce type, devrait permettre de soutenir les efforts de reconstruction partout dans le monde en prévoyant des mesures pour faire face aux problèmes critiques rencontrés au cours des 18 premiers mois suivant une catastrophe.



En 2005, le PNUE a répondu aux urgences écologiques partout dans le monde, procédant notamment à une évaluation des problèmes d'environnement dans les camps de personnes déplacées dans leur propre pays dans la région du Darfour, au Soudan.



Une rescapée du tremblement de terre regarde au loin à partir de son village détruit de la vallée de Neelum dans le Cachemire pakistanais, le 12 novembre 2005. Les villages, perchés à quelque 2 500 m d'altitude du côté occidental de la vallée, abritent environ 7 000 personnes, dont à peu près la moitié ont perdu leur habitation lors du séisme du 8 octobre. Le PNUE travaille avec le Gouvernement pakistanais et d'autres partenaires pour favoriser un relèvement écologiquement rationnel. © Wojtek Lembryk/epa/Corbis

REPOUDRE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Chaque fois qu'une catastrophe a frappé, le PNUE a réagi. Immédiatement après le tsunami qui a ravagé l'océan Indien, le PNUE a mobilisé des équipes spéciales d'experts qui se sont déployées en Indonésie, au Sri Lanka, aux Maldives et en Thaïlande, suivies de près par des équipes qui sont parties aux Seychelles et au Yémen. Grâce à des évaluations rapides de l'état de l'environnement, il a été possible de mettre en évidence les problèmes graves pouvant nuire aux communautés durant la période de secours et la période de relèvement ultérieure : l'eau et les sols étaient contaminés; des déchets dangereux menaçaient la santé et la sécurité publiques; l'infrastructure environnementale, les constructions et les sites industriels étaient endommagés; et, dans nombre de cas, la capacité environnementale était soumise à des pressions excessives. Les moyens de subsistance des populations avaient beaucoup souffert; un nombre très grand des victimes étaient des pauvres dépendant fortement des services des écosystèmes.

Dans les 24 heures qui ont suivi le séisme d'octobre 2005 en Asie du Sud, le PNUE et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU

ont déployé des spécialistes de l'environnement au Pakistan dans le cadre d'une équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophes afin de procéder à des évaluations rapides de la situation. D'autres spécialistes de la gestion des déchets et des ressources naturelles ont été détachés peu après pour faciliter l'établissement de liens cohérents entre les opérations de secours d'urgence et les activités ultérieures de relèvement.

Tout au long de 2005, le PNUE a répondu aux urgences environnementales partout dans le monde dans le cadre de sa collaboration continue avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU et par le biais du Groupe conjoint pour les urgences environnementales. Il a notamment établi des rapports sur l'existence supposée de déchets dangereux en Somalie, sur l'affaiblissement de la structure d'un barrage au Guyana, sur les incendies de forêts au Pérou et sur les problèmes d'environnement dans les camps des personnes déplacées dans leur propre pays dans la région du Darfour au Soudan. En décembre, une équipe de quatre membres a été dépêchée au Nord-Est de la Chine, à l'invitation des autorités chinoises, pour évaluer sur le terrain les problèmes causés par le rejet de polluants organiques, notamment de benzène, produit chimique très toxique,

dans le fleuve Songhua après l'explosion d'une usine chimique.

En juin, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, en association avec le Programme APELL du PNUE sur la sensibilisation et la préparation aux situations d'urgence au niveau local, a organisé la sixième réunion du Groupe consultatif sur les urgences environnementales, à Genève (Suisse). Cette réunion a rassemblé 100 participants venant de gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, qui ont partagé des informations, des connaissances spécialisées et des enseignements en vue d'une amélioration des activités de prévention, de préparation et d'intervention en cas d'urgences environnementales.

MIEUX RECONSTRUIRE

Les évaluations réalisées tôt dans la phase d'urgence servent directement de base à des recommandations pour des mesures immédiates d'atténuation des effets. Elles préparent aussi le terrain à un relèvement durable. Le Programme de remise en état de l'environnement du Service de la gestion des catastrophes du PNUE, renforcé il y a peu, est à l'avant-garde des efforts visant à encourager une reconstruction écologiquement rationnelle dans les pays victimes du tsunami.

Pour guider le massif effort de reconstruction dans les zones côtières, le PNUE a organisé une réunion en février au Caire (Égypte) afin d'étudier la réhabilitation et la gestion des zones côtières dans la région touchée par le tsunami. Les participants des pays concernés et les institutions internationales apportant leur aide ont souscrit à 12 principes clés pour la promotion de formes plus durables de développement côtier et des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU.

Face à l'énormité du problème de gestion des déchets générés par le tsunami, le PNUE a mis au point pour le système des Nations Unies un Plan de gestion des déchets post-tsunami en Asie, lancé aux Maldives en mai et à Banda Aceh (Indonésie) en juin. Il a contribué à l'enlèvement des gravats dans 89 des îles des Maldives. Le nettoyage se poursuit.

Le PNUE a coparrainé la Conférence pour une Aceh verte qui visait à favoriser l'intégration de pratiques écologiquement rationnelles dans les efforts de reconstruction après le tsunami, y compris des questions intersectorielles comme la participation, la transparence, la responsabilité et l'équité entre les sexes. Le PNUE a établi un plan pour remettre en état la végétation côtière du district d'Aceh Besar et des îles Simelue et Sabang en Indonésie. Des efforts du même type sont entrepris au Sri Lanka et aux Maldives. Le PNUE a aussi recruté un spécialiste de la politique d'environnement pour conseiller le Coordonnateur de l'ONU chargé du relèvement à Aceh et Nias.

Après le tremblement de terre en Asie du Sud, le Ministère de l'environnement du Pakistan a demandé au PNUE d'établir une évaluation préliminaire de l'état de l'environnement, en coopération avec des spécialistes nationaux. Le PNUE a appelé l'attention sur les volumes sans précédent de déchets et de gravats générés par le séisme : glissements de terrain, bâtiments et autres infrastructures endommagés, déchets solides et humains, déchets médicaux et autres matériaux dangereux, pouvant avoir de graves conséquences sur la santé et les moyens de subsistance, pas seulement des populations des communautés de montagne et des communautés situées en contrebas ou au fond des vallées de la zone directement affectée, mais aussi des millions de personnes vivant en aval dans le bas du bassin de l'Indus.

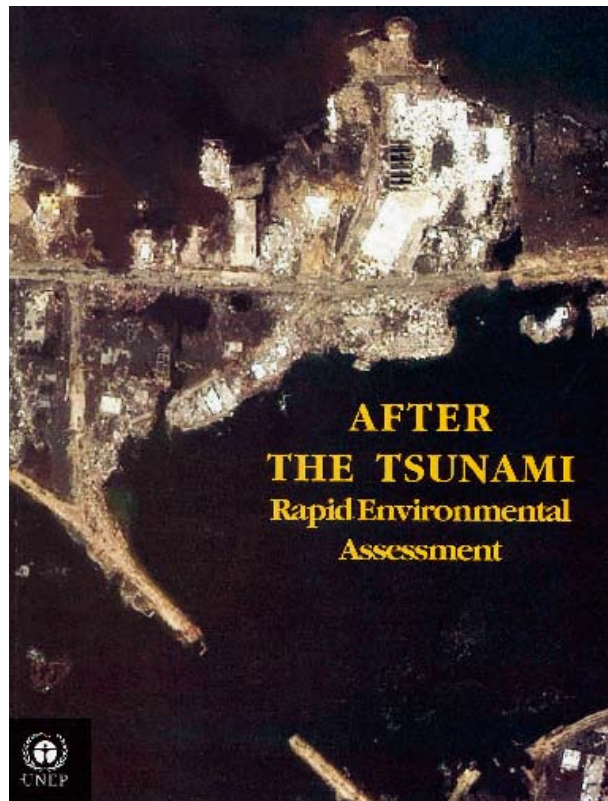
Les ressources naturelles sont aussi assujetties à de multiples pressions. Les bois et les autres formes de végétation sont exploités pour la reconstruction, le chauffage, la cuisine et les autres besoins énergétiques; des glissements de terrain ont lieu sur les pentes déstabilisées par l'activité sismique et par l'érosion due aux pâturages, au déboisement et à d'autres formes de suppression de la végétation; la contamination des eaux et les débordements des lacs restent une menace; et le tremblement de terre a eu une incidence sur les habitats critiques et les zones protégées. Le Gouvernement pakistanais a maintenant demandé au PNUE de mettre au point un plan de remise en état de l'environnement.

ATTENUATION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Déterminé à réaliser les objectifs d'atténuation des risques de catastrophe du Cadre de Hyogo, le PNUE, avec le soutien du Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, a organisé en octobre la première réunion du groupe de travail sur l'environnement et la réduction des risques de catastrophe de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention des catastrophes. Les experts techniques ont mis en évidence les problèmes devant être résolus pour intégrer efficacement les préoccupations environnementales dans les efforts d'atténuation des risques de catastrophe et prendre en compte cette dimension dans les programmes de gestion de l'environnement. Ils ont estimé qu'il fallait s'employer à mieux comprendre les liens entre l'environnement et l'atténuation des risques de catastrophe, du point de vue scientifique et opérationnel.

Tout au long de 2005, le PNUE a œuvré pour faire progresser les connaissances techniques sur les aspects environnementaux de l'atténuation des risques de catastrophe. Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE a publié *In the Front Line*, rapport examinant la fonction des mangroves côtières et des récifs coralliens dans l'atténuation de l'incidence des risques naturels.

Immédiatement après le tsunami dans l'océan Indien, le PNUE a mobilisé et déployé des équipes spéciales d'experts en Indonésie, au Sri Lanka, aux Maldives et en Thaïlande, avant d'envoyer peu après des équipes aux Seychelles et au Yémen. Le PNUE a publié en février 2005 les résultats de son Evaluation rapide de l'environnement au lendemain du tsunami dans l'océan Indien. Cette publication a été suivie de plusieurs rapports de pays détaillés. Le PNUE a aussi collaboré avec les pays touchés par le tsunami tout au long de l'année afin d'apporter son expertise environnementale dans les programmes de relèvement et de contribuer à l'atténuation des risques de catastrophe.



Un projet novateur sur l'utilisation de technologies écologiquement rationnelles dans la gestion des déchets forestiers pour la prévention des catastrophes a été entrepris par le Centre international des technologies environnementales du PNUE, sur l'île de Java (Indonésie). En outre, tout à fait conscient de l'importance des connaissances indigènes dans la conservation de l'environnement et la gestion des catastrophes naturelles, le PNUE a lancé un projet visant à promouvoir l'application de ces connaissances dans les mesures de préservation de l'environnement et les mécanismes destinés à faire face aux catastrophes provoquées par les inondations et la sécheresse. Les premiers ateliers sur ce sujet ont été organisés au Swaziland, en août, et au Kenya, en septembre.

Le PNUE a aussi collaboré étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies sur la mise en place d'un système d'alerte rapide aux tsunamis et à d'autres catastrophes naturelles dans la région de l'océan Indien. Ces nouveaux systèmes devraient permettre d'adopter une approche plus holistique de l'atténuation des risques, prenant en compte les multiples menaces et reconnaissant le lien entre les systèmes d'alerte et les plans de préparation.

Le PNUE travaille aussi au renforcement des systèmes d'alerte rapide dans les pays victimes du tsunami, grâce à l'utilisation efficace des informations sur l'environnement et à la gestion environnementale; en particulier, il appelle l'attention sur le rôle des évaluations des risques dans la promotion de communautés plus sûres et plus durables.

En 2005, le PNUE a développé ses activités relatives au Programme de sensibilisation et de préparation aux situations d'urgence au niveau local (APELL) ont continué de se développer, le Sri Lanka figurant parmi les derniers pays à renforcer sa capacité d'évaluation et de compréhension des risques locaux associés aux accidents industriels et à préparer des mesures plus efficaces de réaction. Le concept APELL a aussi été introduit dans le cadre de missions de renforcement des capacités réunissant plusieurs parties prenantes en Iran et au Yémen, où les enseignements tirés des catastrophes technologiques ont été partagés.

Après le tsunami qui a ravagé l'océan Indien, le PNUE a établi une brochure sur la façon dont l'APELL peut aider les communautés côtières à mieux se préparer à faire face à ce type de catastrophe. Les bureaux régionaux du PNUE ont aussi continué à encourager l'APELL dans plusieurs pays, surtout en Asie de l'Ouest et en Amérique latine. En mai 2005, une réunion d'experts, tenue au Caire (Égypte), a examiné la mise en œuvre de l'APELL dans la région et un Colloque sur les catastrophes naturelles a été organisé à Bahreïn. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la brochure APELL for Ports a été introduite et diffusée, surtout dans la région du Mercosur, alors qu'au Pérou trois sociétés minières ont lancé des activités de type APELL. APELL for Mining, une publication conjointe du PNUE et du Centre international de l'exploitation minière et des métaux sur les pratiques optimales en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, a été lancée en novembre.